

LE MEILLEUR POUR NOTRE MONDE

CALENDRIER
D'ÉDUCATION
2020





Santé et sécurité Jour de deuil national – 28 avril 2019

TABLE DES MATIÈRES

Présentation des formations 2020 par ordre alphabétique.....2

Calendrier mensuel des formations de janvier à décembre 2020.....4

DESCRIPTION DES FORMATIONS

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Déléguée syndicale et délégué syndical.....16
Dossier du grief.....16
Perfectionnement de nos méthodes de travail (pour les sections locales composées) 17
Initiation au Syndicat.....17

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dirigeantes et dirigeants.....18
Finances de la section locale.....19
Travail de secrétaire-archiviste.....19

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Introduction à la santé et sécurité du travail.....20
Travail syndical en prévention.....20
Enquête d'accident.....21
Réclamation à la CNESST.....21
Contestation à la CNESST.....22
Alerte aux décibels.....22
Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation.....23
Indemnisation de la surdit  professionnelle.....23

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Négociation collective.....24
Étude conjointe des salaires (ECS).....24
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances.....25
Comprendre pour agir en assurances collectives.....25
Analyser les forces et faiblesses de mon entreprise // **Nouveau**.....26

FORMATION EN COMMUNICATION

Information et médias sociaux.....26

FORMATION DIVERS

Comités locaux de la condition féminine.....27
Le Syndicat sur l'Île de la Tortue.....28
Prendre en main sa retraite.....28

Activités et événements 2020.....29

Informations et contacts.....Endos

BOURSES

Des bourses sont disponibles si vous désirez suivre une formation qui n'est pas offerte dans votre région.

PRÉSENTATION DES FORMATIONS 2020

A

Alerte aux décibels

16 au 18 juin	Beauce	Bureau de la SL 9153
---------------	--------	----------------------

C

Comités locaux de la condition féminine

14 au 16 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos
------------------	----------	----------------------------------

Comprendre pour agir en assurances collectives

1 ^{er} au 3 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
----------------------------	----------	----------------------------------

Contestation à la CNESST

4 au 6 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos
-----------------	----------	----------------------------------

D

Déléguée syndicale et délégué syndical

12 au 14 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
11 au 13 mars	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse
6 au 8 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
4 au 6 mai	Québec	Conseil régional FTQ
20 au 22 mai	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
10 au 12 juin	Montréal	Centre St-Pierre
22 au 24 septembre	Brossard	Centre de formation des Métallos
14 au 16 octobre	Chicoutimi	Hôtel Le Montagnais
11 au 13 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Déléguée syndicale et délégué syndical – SL 7065

22 au 24 janvier	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
------------------	-----------	-----------------

Déléguée syndicale et délégué syndical – SL 9599

14 au 16 janvier	Québec	Conseil régional FTQ
------------------	--------	----------------------

Dirigeantes et dirigeants

23 au 26 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
16 au 19 juin	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse
2 au 5 novembre	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
1 ^{er} au 4 décembre	Québec	Conseil régional FTQ

Dossier du grief

29 au 31 janvier	Fermont	Bureau de la SL 5778
4 au 6 février	Port-Cartier	Bureau de la SL 6869
22 au 24 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
8 au 10 septembre	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
28 au 30 octobre	Québec	Conseil régional FTQ
25 au 27 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

E

Enquête d'accident

6 au 8 mai	Brossard	Centre de formation des Métallos
------------	----------	----------------------------------

F

Femmes & santé et sécurité du travail – Mythes et défis syndicaux // Nouveau

15 au 17 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
----------------	----------	----------------------------------

Finances de la section locale

29 avril au 1 ^{er} mai	Brossard	Centre de formation des Métallos
7 au 9 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Formation des correspondantes et correspondants

11 au 13 mars	Mont-Tremblant	Le Grand Lodge Mont-Tremblant
---------------	----------------	-------------------------------

PRÉSENTATION DES FORMATIONS 2020

H

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

6 au 8 mai	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse
30 sept. au 2 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos

I

Initiation au syndicat – SL 5778

28 janvier	Fermont	Bureau de la SL 5778
------------	---------	----------------------

Introduction à la santé et sécurité du travail

5 au 7 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
18 au 20 février	Québec	Grand Times Hôtel – Québec
18 au 20 mars	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse
31 mars au 2 avril	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
16 au 18 septembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

17 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
---------	----------	----------------------------------

L

Leadership & Communication

19 au 24 janvier	Mont-Tremblant	Grand Lodge Mont-Tremblant
------------------	----------------	----------------------------

N

Négociation collective

19 au 21 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
10 au 12 mars	Fermont	Bureau de la SL 5778
4 au 6 novembre	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse

P

Perfectionnement de nos méthodes de travail (pour les sections locales composées) – SL 9414

28 et 29 mai	St-Jean-sur-Richelieu	Bureau de la SL 9414
--------------	-----------------------	----------------------

Perfectionnements des formatrices et formateurs

23 au 26 février	Orford	Manoir des Sables
------------------	--------	-------------------

R

Réclamation à la CNESST

21 au 23 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos
26 au 28 octobre	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles

T

Travail de secrétaire-archiviste

16 et 17 avril	Québec	Conseil régional FTQ
----------------	--------	----------------------

Travail syndical en prévention

12 et 13 mars	Québec	Conseil régional FTQ
7 et 8 avril	Rouyn-Noranda	Conseil régional FTQ
20 et 21 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
15 et 16 juin	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles

JANVIER 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			<i>Jour de l'An</i> 1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
Perfectionnement des permanentes et permanents – Wendake						
12	13	14	15	16	17	18
Déléguée syndicale et délégué syndical – SL 9599 – Québec						
19	20	21	22	23	24	25
Leadership & Communication – Mont-Tremblant						
Déléguée syndicale et délégué syndical SL 7065 – Sept-Îles						
26	27	28	29	30	31	1
Initiation au syndicat SL 5778 Fermont						
Dossier du grief – Fermont						

DÉCEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Début des formations – 8 h

FÉVRIER 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
		Dossier du grief – Port-Cartier		Introduction à la santé et sécurité du travail – Brossard		
9	10	11	12	13	14	15
		Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard				
16	17	18	19	20	21	22
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Québec		Négociation collective – Brossard		
23	24	25	26	27	28	29
Perfectionnement des formatrices et formateurs – Orford						

JANVIER 2020						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

MARS 2020						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Début des formations – 8 h

MARS 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
<i>Journée internationale de la femme</i> <i>Changement d'heure (heure avancée)</i>	8	9	10 Négociation collective – Fermont		11	12
					13 Déléguée syndicale et délégué syndical – Ste-Thérèse	
					14 Formation des correspondantes et correspondants – Mont-Tremblant	
					15 Travail syndical en prévention – Québec	
15	16	17	18	19	20	21
		Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances Brossard			Perfectionnement des permanentes et permanents Montréal	
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Ste-Thérèse				
22	23	24	25	26	27	28
	Dirigeantes et dirigeants – Brossard					
29	30	31	1	2		
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Sept-Îles				

FÉVRIER 2020						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

AVRIL 2020						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Début des formations – 8 h

AVRIL 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		31	1	2	3	4
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Sept-Îles		Comprendre pour agir en assurances collectives – Brossard		
5	6	7	8	9	<i>Vendredi saint</i> 10	11
	Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard		Travail syndical en prévention – Rouyn-Noranda			
<i>Pâques</i> 12	<i>Lundi de Pâques</i> 13	14	15	16	17	18
		Femmes & santé et sécurité du travail – Mythes et défis syndicaux – Brossard		Travail de secrétaire-archiviste – Québec		
19	20	21	22	23	24	25
	Travail syndical en prévention – Brossard		Dossier du grief – Brossard			
26	27	<i>Jour de deuil national (pour les accidentés du travail)</i> 28	29	30	1	
			Finances de la section locale – Brossard			

MARS 2020						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MAI 2020						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Début des formations – 8 h

MAI 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			29	30	<i>Journée internationale des travailleuses et des travailleurs</i>	1
			Finances de la section locale – Brossard			2
3	4	5	6	7	8	9
	Déléguée syndicale et délégué syndical – Québec		Enquête d'accident – Brossard			
			Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation – Ste-Thérèse			
<i>Fêtes des Mères</i>	10	11	12	13	14	15
					Rencontre régionale du Bureau de Brossard – Granby	
17	<i>Journée nationale des patriotes</i>	18	19	20	21	22
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Sept-Îles			23
					Rencontre régionale du Bureau de Montréal – Bromont	
24/31	25	26	27	28	29	30
				Perfectionnement de nos méthodes de travail SL 9414 – St-Jean-sur-Richelieu		
				Rencontre régionale du Bureau de Québec Rivière-du-Loup		

AVRIL 2020

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUIN 2020

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Début des formations – 8 h

JUIN 2020

Rencontre régionale – Bureau du Nord/Nord-Ouest

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
				Rencontre régionale du Bureau du Nord/Nord-Ouest Mont-Tremblant		
7	8	9	10	11	12	13
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Montréal			
				Rencontre régionale du Bureau de Sept-Îles – Fermont		
14	15	16	17	18	19	20
	Travail syndical en prévention – Sept-Îles					
		Alertes aux décibels – Beauce				
		Dirigeantes et dirigeants – Ste-Thérèse				
<i>Journée nationale des peuples autochtones</i> <i>Fête des Pères</i>	21	22	23	<i>Fête nationale du Québec</i>	24	25
				26		27
28	29	30	1	2	3	
	Perfectionnement des permanentes et permanents – Mont-Tremblant					

MAI 2020						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2020						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Début des formations – 8 h

JUILLET 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	29	30	<i>Fête du Canada</i> 1	2	3	4
Perfectionnement des permanentes et permanents – Mont-Tremblant						
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUN 2020						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

AOÛT 2020						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Début des formations – 8 h

AOÛT 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
Congrès statuaire international du Syndicat des Métallos – Las Vegas						
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

JUILLET 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Début des formations – 8 h

SEPTEMBRE 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	<i>Fête du Travail</i> 7	8	9	10	11	12
		Dossier du grief – Sept-Îles				
13	14	15	16	17	18	19
			Introduction à la santé et sécurité du travail – Brossard			
20	21	22	23	24	25	26
		Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard				
27	28	29	30	1	2	
			Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation – Brossard			

AOÛT 2020						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

OCTOBRE 2020						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Début des formations – 8 h

OCTOBRE 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			30	1	2	3
			Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation – Brossard			
4	5	6	7	8	9	10
			Finances de la section locale – Brossard			
11	<i>Action de grâce</i>	12	13	14	15	16
					Perfectionnement des permanentes et permanents Québec	
			Comités locaux de la condition féminine – Brossard			
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Chicoutimi			
18	19	20	21	22	23	24
			Réclamation à la CNESST – Brossard			
25	26	27	28	29	30	31
	Réclamation à la CNESST – Sept-Îles					
			Dossier du grief – Québec			

SEPTEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

NOVEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Début des formations – 8 h

NOVEMBRE 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Changement d'heure (heure normale)</i> 1	2	3	4	5	6	7
	Dirigeantes et dirigeants – Sept-Îles			Contestation à la CNESST – Brossard		
			Négociation collective – Ste-Thérèse			
8	9	10	<i>Jour du Souvenir</i> 11	12	13	14
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard			
15	16	17	18	19	20	21
			Assemblée annuelle – Rivière-du-Loup			
22	23	24	25	26	27	28
			Dossier du grief – Brossard			
29	30					

OCTOBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

DÉCEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Début des formations – 8 h

DÉCEMBRE 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
		1	2	3	4	5	
		Dirigeantes et dirigeants – Québec					
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	<i>Veille de Noël</i> 24	<i>Noël</i> 25	26	
27	28	29	30	<i>Veille du Jour de l'An</i> 31			

NOVEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JANVIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Début des formations – 8 h

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Déléguée syndicale et délégué syndical

La déléguée syndicale ou le délégué syndical vit près de ses membres et est sollicité tous les jours afin de résoudre les différents problèmes rencontrés. Il informe, défend et développe la solidarité dans son département, dans son service ou dans son unité de travail. La déléguée syndicale ou le délégué syndical doit donc avoir à sa disposition des outils qui l'aident à assumer sa fonction.

Contenu de la formation et objectifs

- Connaître ses membres et répondre à leurs besoins.
- Comprendre le fonctionnement d'une section locale et les ressources qu'elle peut mettre à la disposition de la déléguée syndicale ou du délégué syndical.
- Connaître le fonctionnement du Syndicat des Métallos et de ses affiliations (Conseil régional, FTQ, CTC).
- Apprendre à identifier la nature des problèmes rencontrés et trouver les solutions appropriées.
- Apprendre les techniques d'enquête de griefs, le respect des procédures et la rédaction d'un grief.
- Apprendre à préparer les rencontres avec l'employeur.

À qui s'adresse cette formation

Aux déléguées et délégués syndicaux ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants nouvellement élus dans les unités.

Frais d'inscription – 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Dossier du grief

Défendre nos membres de façon compétente fait partie de nos responsabilités syndicales. Constituer un dossier complet sur chacun des cas soumis par grief nous aide à mettre toutes les chances de notre côté. Un bon dossier fait souvent la différence entre gagner ou perdre un arbitrage. Il s'avère une aide précieuse à notre permanente ou permanent syndical qui plaidera le cas lors de l'arbitrage.

Contenu de la formation et objectifs

- Réviser la notion de griefs et procéder à une analyse de la vérification de nos droits.
- Apprendre à constituer un dossier d'enquête en tenant compte des trois éléments suivants : les documents pertinents, les faits et les témoins.
- Apprendre la façon d'interroger des témoins.
- Faire un survol sur le cadre juridique de l'arbitrage.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comité des griefs ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants impliqués au niveau des griefs.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Déléguée syndicale et délégué syndical*.

Frais d'inscription – 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Perfectionnement de nos méthodes de travail (pour les sections locales composées)

Cette formation complémentaire à la formation de *Déleguée syndicale et délégué syndical* permet d'approfondir certaines tâches nécessaires dans les unités de sections locales composées.

Contenu de la formation et objectifs

En regard des différentes tâches qui incombent aux présidentes et présidents d'unités, nous élaborerons :

- Un bref rappel sur le grief, l'enquête et la rédaction.
- Sur les principales composantes d'une convention collective.
- Une méthode de travail pour faire face à des problèmes autres que ceux reliés à la convention collective.
- Des stratégies afin de régler les problèmes au niveau de l'unité et simulation de rencontres avec l'employeur.
- Sur la préparation et la tenue d'assemblée syndicale dans l'unité.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de l'exécutif des unités de sections locales composées.

***Cette formation se donne sur demande.**

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

Initiation au Syndicat

Cette formation a été élaborée de manière à tenir compte des réalités souvent particulières des sections locales composées. Il s'agit d'une formation d'une journée où les participants sont appelés à se familiariser avec ce qu'est le Syndicat des Métallos, son fonctionnement et ses activités, en plus d'approfondir leurs connaissances quant à leur propre section locale sur ces mêmes sujets.

Contenu de la formation et objectifs

- Qu'est-ce que le Syndicat des Métallos et que fait-il pour les travailleurs?
- Le fonctionnement du Syndicat des Métallos en lien avec ses élections, ses assemblées, ses activités, sa cotisation syndicale.
- Connaître l'histoire et la structure de sa section locale.
- Démystifier le rôle et les responsabilités des dirigeants et des officiers de la section locale et des unités.
- Connaître les ressources et les services disponibles pour les membres du Syndicat.
- Informer et mobiliser les membres sur la pertinence du Syndicat et l'importance de l'implication pour tous les membres.

À qui s'adresse cette formation

À tous les travailleurs membres d'une section locale du Syndicat des Métallos qui désirent en apprendre davantage sur leur Syndicat et leur section locale. Idéal pour tous les nouveaux membres et les nouveaux travailleurs qui se joignent au Métallos ainsi qu'aux membres de sections locales composées qui veulent mieux comprendre leur structure et améliorer leur vie syndicale.

*** Il est recommandé aux sections locales intéressées de former leur propre groupe afin que le service de l'éducation puisse adapter le contenu de manière spécifique à chaque section locale.**

Frais d'inscription : 50 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dirigeantes et dirigeants

Une section locale a besoin d'une équipe de dirigeantes et dirigeants solidaires, efficaces et près de ses membres. C'est pourquoi il est nécessaire de faire le point régulièrement sur notre fonctionnement interne, sur nos priorités et nos besoins afin d'être le plus près possible de nos membres. Cela nécessite des modes de fonctionnement adéquats qui correspondent à la réalité de notre section locale et de notre secteur. Cette formation est maintenant de quatre jours parce qu'il fait plus de place aux procédures d'assemblée qui sont au cœur de notre démocratie syndicale.

Contenu de la formation et objectifs

- Comprendre les différentes fonctions de chacun des membres de l'exécutif et voir ce que l'on peut améliorer.
- Comprendre les modes de fonctionnement inhérents à une prise de décision éclairée et voir les conditions qui prévalent à l'atteinte d'un consensus.
- Voir quels liens on entretient avec les membres, les déléguées et délégués, les membres de comités et ceux de l'assemblée générale et discuter des moyens pour améliorer ces relations privilégiées.
- Apprendre à préparer une assemblée générale (l'ordre du jour, les recommandations, le temps alloué, les débats).
- Apprendre les règles et les procédures d'assemblée.
- Connaître notre syndicat, nos structures et l'importance d'y participer.
- Apprendre à élaborer un plan d'action.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres du comité exécutif.

Frais d'inscription : 160 \$

DURÉE : 4 JOURNÉES



FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Finances de la section locale

L'administration des fonds de la section locale relève de la responsabilité de plusieurs membres de l'exécutif. Cette formation permettra à ces responsables de maintenir les livres à jour et de gérer adéquatement les biens de la section locale, tout en leur assurant une crédibilité et une transparence auprès des membres.

Cette formation contient un volet informatique qui permet d'approprier le programme à cet effet.

Contenu de la formation et objectifs

- Les principes de bonne gestion en vertu de nos statuts.
- Tenue du grand livre.
- Livre du trésorier.
- Relevé des salaires et des dépenses.
- Prélèvement des impôts et autres déductions.
- Pratique avec le logiciel Excel.
- Vérification et rapport des syndics.

À qui s'adresse cette formation

À tous ceux et celles qui ont à administrer l'argent provenant des cotisations syndicales (président, vice-président, trésorier, secrétaire-financier, syndic).

Note : Il est fortement recommandé que les responsables des finances suivent la formation *Dirigeantes et dirigeants* également.

***Apporter un portable si possible, car le nombre est limité.**

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Travail de secrétaire-archiviste

Comme son nom l'indique, cette formation s'adresse aux secrétaires-archivistes. Cette fonction souvent méconnue n'en demeure pas moins importante pour le bon fonctionnement de la section locale. Cette formation permet donc d'approfondir les tâches qui incombent aux secrétaires-archivistes.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre d'améliorer la prise de notes en réunion.
- Apprendre à rédiger un procès-verbal, tel que celui de l'assemblée générale.
- Apprendre à gérer la correspondance ainsi que le classement et la conservation des documents.
- Améliorer notre organisation du temps et la planification des tâches.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes qui occupent la fonction de secrétaire-archiviste dans la section locale.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Introduction à la santé et sécurité du travail

Travailler sans danger devrait être la norme dans nos milieux de travail. Cependant, tout nous prouve que beaucoup reste à faire dans ce domaine et que nos acquis restent toujours à défendre. Pour ce faire, nous devons nous équiper pour défendre nos droits et pour développer l'action syndicale sans laquelle rien n'est possible.

Contenu de la formation et objectifs

- Se sensibiliser à l'existence des dangers qui existent dans nos milieux de travail.
- Prendre conscience des atteintes causées à notre santé par notre milieu de travail.
- Se renseigner sur nos principaux droits en vertu des lois sur la santé et la sécurité au travail.
- Comprendre la responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité.
- Prendre conscience de l'importance de notre action syndicale quotidienne qui doit inspirer toutes nos démarches.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité ainsi qu'aux militantes et militants impliqués en santé et sécurité.

Juridiction fédérale

Cette formation est aussi disponible sur demande pour les membres de comités de santé et de sécurité sous juridiction fédérale (avec lois et règlements qui s'y appliquent).

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Travail syndical en prévention

Cette formation de deux jours est la suite logique de la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*. De façon plus précise, il permet d'approfondir toutes les questions liées à la prévention dans nos milieux de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Permet d'approfondir nos connaissances du travail des comités de santé et de sécurité, qu'il soit syndical ou paritaire.
- Examine de près le travail des représentantes et représentants à la prévention.
- Explore les règlements en matière de santé et de sécurité.
- Vise à développer une approche stratégique syndicale pour faire face à des dossiers plus difficiles auxquels nous sommes de plus en plus confrontés.

À qui s'adresse cette formation

Aux représentantes et représentants à la prévention ainsi qu'aux membres de comités de santé et de sécurité.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Enquête d'accident

La bonne volonté n'est pas suffisante pour défendre nos membres. Une enquête approfondie sur les accidents et les problèmes de santé est aussi importante qu'une enquête de griefs. En effet, pour améliorer nos conditions de travail en matière de santé et sécurité, nous devons savoir de quoi nous parlons. Bien cerner le problème pour trouver la solution adéquate est une démarche essentielle.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à détecter les faits pertinents reliés aux accidents.
- Apprendre à rencontrer les témoins dans une perspective syndicale.
- Apprendre à faire les bonnes recommandations pour éliminer le danger suite aux conclusions de l'enquête.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants impliqués au niveau des enquêtes d'accidents.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription – 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Réclamation à la CNESST

La défense des personnes accidentées du travail constitue une partie importante de notre travail syndical.

Afin de remplir cette fonction syndicale de façon compétente, cette formation fait suite à la formation de base en santé et sécurité. Il permet d'outiller les membres de comités afin qu'ils puissent soutenir les membres qui font une réclamation à la CNESST.

Contenu de la formation et objectifs

- Faire un portrait des droits et des recours en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Permettre de comprendre et de bien remplir les différents formulaires.
- Faire un survol des délais, des recours et de la façon de les appliquer.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité au travail et à tout autre militant qui est sollicité pour remplir des formulaires de réclamations de la CNESST.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription – 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Contestation à la CNESST

Préparer un dossier solide et complet pour mieux défendre les membres accidentés devant diverses instances de la CNESST est un atout important pour gagner sa cause.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à bâtir sa preuve en réunissant tous les documents, tous les formulaires et tous les témoignages au cas en litige.
- Simuler des rencontres avec les témoins afin de développer nos techniques d'enquête.
- Apprendre à classer les éléments constitutifs du dossier afin de bien se préparer à plaider le cas.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité au travail.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* et *Réclamation à la CNESST*.

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Alerte aux décibels

Cette formation permet aux participantes et participants de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- On y traite de divers types de bruits, de leurs effets et des moyens pour réduire l'exposition.
- Cette formation permet d'élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité.
- On apprend également le processus d'indemnisation des travailleuses et travailleurs atteints de surdité professionnelle.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité, aux représentantes et représentants à la prévention ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants impliqués au niveau de ces dossiers.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

Cette formation démystifie ce qu'est le harcèlement psychologique au sens des Lois. Elle permet ensuite de développer des aptitudes afin d'épauler les responsables syndicaux, tant en relation de travail qu'en santé et sécurité dans leurs démarches. En plus de développer une démarche syndicale dans la prévention et la gestion des dossiers aussi délicats que ceux en matière d'harcèlement psychologique, les participants pratiquent l'application de leurs connaissances tant au niveau de l'enquête, de la réclamation que de la prévention.

Contenu de la formation et objectifs

- Équiper les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions de la Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement psychologique.
- Apprendre les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.
- Développer une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers difficiles à gérer et qui nécessitent notre objectivité.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure syndicale qui ont à faire face à ce genre de problème.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi l'une des formations de base suivantes : *Déléguée syndicale et délégué syndical* ou *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Indemnisation de la surdité professionnelle

Cette formation permet aux participantes et participants d'approfondir leurs connaissances sur l'indemnisation de la surdité professionnelle reliée à l'exposition au bruit en milieu de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Développer, par des cas concrets, les meilleures pratiques lorsque vient le temps de préparer un dossier de contestation au Tribunal administratif du travail (TAT), anciennement la CLP.
- Permettre, en plus de l'acquisition des aspects techniques des dossiers de réclamation, de mieux connaître le portrait de l'étendue de la jurisprudence rendue en cette matière.

À qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse spécifiquement à ceux et celles qui ont à préparer ou plaider des dossiers de contestation à la TAT.

***Cette formation se donne sur demande.**

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* et la formation *Alerte aux décibels*.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Négociation collective

Bien se préparer comme équipe de négociation, c'est déterminant si nous voulons atteindre nos objectifs. Prévoir les stratégies possibles qui seront utilisées par l'employeur, apprendre à travailler ensemble, à développer une cohésion syndicale et se donner les moyens pour bien communiquer avec ses membres sont autant d'atouts pour bien cheminer lors d'une négociation.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre les modes de consultation des membres en vue de préparer le projet de la convention collective.
- Comprendre le cadre légal qui régit la négociation.
- Procéder à l'analyse du contenu d'une convention collective.
- Faire plusieurs pratiques de négociation par des jeux de simulation en vue de maîtriser les techniques inhérentes à la négociation et pour analyser les comportements à adopter à la table de négociation.
- Se sensibiliser au travail d'équipe et à l'importance du consensus.
- Se doter de moyens pour procéder à une analyse pertinente de notre rapport de force.
- Prévoir toutes les facettes reliées à la préparation d'une grève.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres d'un comité de négociation. Nous vous recommandons d'inscrire à la même formation l'ensemble du comité afin d'en profiter au maximum.

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Étude conjointe des salaires (ECS)

Être membre d'un comité ECS, c'est s'assurer que la description de tâches des membres que vous représentez reflète la réalité, c'est-à-dire le travail effectué.

Vous avez aussi le devoir de faire en sorte qu'ils soient payés équitablement pour ce travail. Enfin, vous devez être en mesure d'expliquer vos décisions en tant que membre du comité ECS.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre de connaître le plan d'évaluation de l'étude conjointe des salaires (ECS).
- Développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et de les évaluer.
- Sensibiliser les membres à ce type d'action syndicale et développer des stratégies pour le réaliser.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comité ECS et aux membres du comité exécutif.

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années, nous assistons à l'explosion des coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à mieux connaître ce sujet afin de prendre des décisions éclairées.

Contenu de la formation et objectifs

- Se familiariser avec les différents types de produits et de régimes de retraite.
- Connaître et comprendre les différents paramètres influençant les coûts de l'assurance collective.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure syndicale qui désirent améliorer leurs connaissances sur les régimes de retraite et les assurances collectives afin de mieux s'outiller pour mobiliser les membres afin de faire face aux questions et enjeux de négociation.

Frais d'inscription : 50 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation suite à l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeantes et dirigeants doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Contenu de la formation et objectifs

- Connaître l'historique des assurances collectives et comprendre leur importance dans nos avantages sociaux.
- Comprendre l'administration ainsi que la propriété du contrat d'assurance collective.
- Connaître les types de régimes et de couvertures, les programmes offerts par les régimes publics ainsi que les principes de base de la tarification.
- Connaître les points à négocier et négociables d'un régime.
- Comprendre la fiscalité applicable et le contrôle possible des coûts des régimes.
- Connaître les étapes de la gestion des dossiers problématiques et identifier le bon recours.

À qui s'adresse cette formation

Cette formation fait suite à la formation *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances*. Il s'adresse à toutes les dirigeantes et dirigeants qui détiennent une certaine connaissance de leur régime et qui auront à le négocier et à s'occuper de la gestion des dossiers problématiques.

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Analyser les forces et faiblesses de mon entreprise

NOUVEAU

Cette formation de deux jours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise. Ils apprennent aussi à l'analyser afin d'être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficultés. De plus, ils sont amenés à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse, lorsqu'il est fait en temps régulier, mais aussi en situation de crise.

Contenu de la formation et objectifs

- Faire le diagnostic d'une compagnie fictive.
- Déterminer les forces et les faiblesses à partir des signes qui apparaissent dans le portrait de l'entreprise.
- Analyser ces forces et faiblesses selon le contexte.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les dirigeantes et dirigeants des sections locales.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi l'une des formations de base suivantes : *Déléguée syndicale et délégué syndical ou Introduction à la santé et sécurité du travail.*

***Cette formation se donne sur demande.**

Frais d'inscription : Aucun

***Remboursement :** Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par l'entente FTQ-Fonds.

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN COMMUNICATION

Information et médias sociaux

L'information est au cœur de la vie syndicale. C'est l'information qui renforce les liens entre les membres et leur section locale. Que ce soit par l'intermédiaire d'un journal, de tracts, de discussions, de Facebook, de courriels, c'est ce qui permet de tenir les membres au courant des enjeux. Des membres informés sont plus enclins à participer et à se mobiliser.

Cette formation permet à la fois de réfléchir au rôle de l'information dans notre vie syndicale et d'outiller les participants pour utiliser efficacement les différents moyens de communication.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à produire un tract ou un journal, notamment en abordant les principes d'une écriture efficace et des notions d'infographie.
- Apprendre à passer le message pour mobiliser.
- Outiller les responsables de l'information pour utiliser efficacement les médias sociaux dans un contexte syndical.
- Développer de bonnes pratiques pour rejoindre nos membres et la population sur les médias sociaux.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure qui sont intéressés à participer à la circulation de l'information.

***Apporter un portable si possible, car le nombre est limité.**

Frais d'inscription : 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION DIVERS

Comités locaux de la condition féminine

Cette nouvelle formation fait suite aux recommandations faites par les participantes lors du Forum sur la condition féminine qui a été mise sur pied au printemps 2017 suivant une résolution de l'assemblée annuelle. Il s'agit en quelque sorte d'une deuxième étape à la relance des comités de condition féminine tel que défini dans les Statuts internationaux et à leur restructuration. Cette formation vise à outiller les personnes responsables des comités de condition féminine des sections locales et de leurs membres afin que ceux-ci soient efficaces dans leur section locale. Il s'agit d'aider les participantes à mettre sur pied ces comités dans leur section locale et/ou d'améliorer leur fonctionnement afin que ceux-ci deviennent un outil de premier choix lors de mobilisation et de luttes des sections locales.

Contenu de la formation et objectifs

- Appliquer nos connaissances pour obtenir le portrait des femmes et de leurs problèmes dans nos sections locales.
- Planifier des actions concrètes pour répondre aux besoins réels des femmes membres de nos sections locales.
- Connecter le comité de la condition féminine de la section locale au reste de la structure et à l'ensemble des membres.
- Développez un plan d'action pour le comité de la condition féminine de la section locale en lien avec les priorités des membres.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les membres Métallos désireuses de s'impliquer dans leur section locale afin de mettre sur pied ou d'améliorer leur comité de la condition féminine.

Frais d'inscription – 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES



FORMATION DIVERS

Le Syndicat sur l'Île de la Tortue

Cette nouvelle formation fait suite à une résolution de l'assemblée annuelle 2017 afin d'informer et d'outiller les travailleurs Métallos dans leurs relations avec les communautés autochtones. Il s'agit d'une version adaptée par le District 5, de la formation de 5 jours développée en collaboration avec des partenaires issus des communautés autochtones canadiennes. Cette formation contribue à renforcer les liens de solidarité et de collaboration entre les non-autochtones et les autochtones dans nos activités et luttes syndicales.

Contenu de la formation et objectifs

- Approfondir notre compréhension de notre histoire commune en tant qu'autochtones et non-autochtones et de ses répercussions sur les peuples autochtones aujourd'hui.
- Examiner les efforts soutenus des peuples autochtones pour survivre et prospérer, et pour exercer leurs droits.
- Explorer les nombreux liens entre les luttes autochtones et les luttes ouvrières.
- Développer la capacité des Métallos et des peuples autochtones à travailler efficacement ensemble lors des luttes communes et liées.
- Renforcer les capacités des Métallos non-autochtones à être de bons alliés des luttes autochtones et à pratiquer la réconciliation.

À qui s'adresse cette formation

Principalement à tous les membres Métallos non-autochtones qui sont en relations avec des personnes autochtones ou qui s'intéressent à la réconciliation avec les peuples autochtones. Les participants autochtones sont les bienvenus afin de contribuer et d'enrichir les apprentissages des participants.

Frais d'inscription – 135 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Prendre en main sa retraite

Cette formation offre un moment d'échanges et de réflexion pour faciliter la préparation de la retraite. On y traite des divers changements à entrevoir. L'organisation du temps s'en trouve bouleversée ainsi que nos relations interpersonnelles parce que notre quotidien n'est plus déterminé par le travail. Nos sources de revenus sont modifiées et de nouvelles priorités se profilent. Il est donc important de prévoir les changements apportés par la vie à la retraite et de s'y préparer en conséquence. Le syndicat peut vous aider dans cette démarche.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre de se poser les bonnes questions sur notre vision de la retraite.
- Explorer les choses que l'on peut faire pour améliorer sa santé.
- Passer en revue les aspects financiers et juridiques liés à la retraite (régimes de retraite publics et privés, testament).
- Apprendre à s'ajuster aux changements inévitables engendrés par la vie à la retraite au niveau des relations interpersonnelles.
- Apprendre à organiser son temps à la retraite et à prévoir de nouvelles activités.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les personnes préoccupées par leur retraite et qui sont à cinq ans ou moins de la prendre. Les conjointes et conjoints y sont invités gratuitement.

***Cette formation se donne sur demande.**

Frais d'inscription : 110 \$

Gratuit pour les conjointes et conjoints

DURÉE : 2 OU 3 JOURNÉES (selon vos besoins)

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS



Assemblée annuelle

18 au 20 novembre Rivière-du-Loup Hôtel Universel

Congrès statutaire international des Métallos

3 au 7 août Las Vegas MGM Grand

Rencontres régionales

Bureau de Brossard

14 et 15 mai Granby Hôtel Castel

Bureau de Montréal

21 et 22 mai Bromont Hôtel Château-Bromont

Bureau de Québec

28 et 29 mai Rivière-du-Loup Auberge de la Pointe

Bureau du Nord/Nord-Ouest

4 et 5 juin Mont-Tremblant Le Grand Lodge Mont-Tremblant

Bureau de Sept-Îles

11 et 12 juin Fermont Centre Multifonctionnel Cliffs

INFORMATIONS ET CONTACTS

www.metallos.org

HORAIRE DES FORMATIONS

Début des formations à 8 h

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Veillez vous inscrire **4 à 5 semaines** avant la tenue d'une formation.

Pour les formations offertes dans toutes les régions du Québec

S'inscrire au bureau régional concerné

Brossard	450 656-1113/1 866 658-1131	eleboeuf@metallos.ca
Montréal	514 599-2000/1 866 382-5567	sgagnon@metallos.ca
Québec	418 628-8222	sdoiron@metallos.ca
Rouyn-Noranda	819 762-3001/1 866 698-5305	jsimard@metallos.ca
Saguenay	418 699-0171	jperron@metallos.ca
Sept-Îles	418 962-2041	slevesque@metallos.ca
Ste-Thérèse	450 430-9220	mpmarin@metallos.ca

Pour les formations en résidence

S'inscrire au Service de l'éducation

514 850-2250/1 800 361-5756 poste 2250 ddoyon@metallos.ca

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont payables par chèque directement à la formation ou par la poste après réception d'une facture, au Service de l'éducation, à l'adresse indiquée ci-contre. Ne pas payer à l'avance.

***Libeller le chèque à « Métallos-Éducation »**

POLITIQUE D'ANNULATION D'INSCRIPTION

À moins de circonstances incontrôlables, les sections locales sont responsables des frais d'inscription en cas d'absence de leurs membres si elles n'ont pas annulé leurs inscriptions au moins deux semaines avant le début de la formation.

ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE SERVICE DE L'ÉDUCATION

Les formations sont automatiquement annulés deux semaines à l'avance lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant. Règle générale, les formations comportant moins de 12 inscriptions n'ont pas lieu.

BOURSES

Puisque la participation ne le justifie pas, plusieurs formations ne sont pas offertes dans toutes les régions. On vous encourage à vous inscrire dans une autre région pour obtenir la formation de votre choix. Ainsi, il vous sera possible d'obtenir des bourses de **500 \$** pour vous permettre d'absorber vos frais de déplacement et d'hébergement.

Les bourses sont en nombre limité. Faites-en la demande le plus tôt possible auprès de votre coordonnateur régional.

FORMATION SUR DEMANDE

Dans tous les cas où vous auriez besoin d'une formation qui n'est pas inscrite au programme régulier, veuillez faire connaître vos besoins en contactant votre coordonnateur régional. Le Service de l'éducation se fera un devoir de trouver une solution adaptée à vos besoins.



Syndicat des Métallos

Service de l'éducation
565, boulevard Crémazie Est, bureau 5100
Montréal (Québec) H2M 2V8
514 850-2250/1 800 361-5756 poste 2250
ddoyon@metallos.ca

Centre de formation des Métallos

9955, rue de Châteauneuf
Porte 225 (à l'arrière)
Brossard (Québec) J4Z 3V5